

La dichotomie synchronie-diachronie chez Saussure et Benveniste: fondements et reformulations.

Anne-Christine Girod-Doebelin
Université de Neuchâtel

Dans cet article, qui constitue l'essentiel de mon mémoire de licence, je tenterai de montrer sur quel plan se situe la validité de la dichotomie saussurienne synchronie-diachronie.

Ferdinand de Saussure a marqué par ses idées la fin du 19^{ème} siècle ainsi que tout le 20^{ème} siècle et c'est à juste titre qu'on le considère aujourd'hui comme la père de la linguistique moderne. Il définit dans son *Cours de linguistique générale* (CLG) un certain nombre de concepts et de dichotomies fondamentales comme, par exemple, la dichotomie synchronie-diachronie. Il parlera de synchronie pour tous les phénomènes se rapportant à l'aspect statique de la linguistique et de diachronie pour ce qui a trait aux évolutions. De plus, "synchronie et diachronie désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution" (CLG p. 117). L'opposition entre ces deux points de vue est pour Saussure "absolue et ne souffre pas de compromis" (CLG p. 119). Cette affirmation a soulevé de nombreuses protestations, les uns trouvant cette distinction trop catégorique, les autres tout à fait superflue. En fait, tous les linguistes qui s'élèvent contre cette distinction avancent le même argument, à savoir que la réalité elle-même contredirait une opposition aussi radicale. En effet, on constate dans la langue des faits linguistiques en voie d'apparition ou en voie de dépassement, on est conscient que la langue ne constitue pas une entité figée. Ainsi ne peut-on pas éviter des considérations diachroniques dans une vision synchronique. Saussure n'aurait-il pas été sensible comme ses successeurs à cette interdépendance des faits synchroniques et diachroniques? En fait, il semble improbable que Saussure n'ait pas été attentif à ce problème! L'édition commentée de CLG préparée par Tullio de Mauro nous éclaire sur ce point; ce linguiste fait remarquer dans une note que l'opposition synchronie-diachronie ne se place pas pour Saussure *in re*, ainsi, l'objet "langue" ne possède pas une synchronie et une diachronie comme "Monsieur Durand a un chapeau et

une paire de gants". Non, il s'agit en fait d'une opposition de point de vue; cette distinction a un caractère méthodologique; elle est relative au chercheur et non à l'ensemble des éléments sur lequel il travaille, sa matière. On peut donc dire que, d'un point de vue épistémologique, cette dichotomie s'avère immuable, alors que, d'un point de vue purement linguistique, dirais-je, elle reste très discutable. En effet, l'étude de la langue nécessite d'incessants passages de la synchronie à la diachronie et vice versa.

Faut-il en conclure que le CLG ait été parfois mal compris et mal interprété? Certainement, car enfin n'oublions pas que Saussure ne destinait pas son "Cours de linguistique générale" à la publication; par conséquent, il est aisé d'imaginer de la part des éditeurs une tendance à la simplification des passages ambigus, ce qui a pu conduire à une mauvaise compréhension de la pensée saussurienne. En effet, car Saussure lui-même nous rend attentif aux interférences existant entre synchronie et diachronie en disant: "à chaque instant le langage implique à la fois un système établi et une évolution; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé" (CLG p. 24) et il ajoute: "il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer" (CLG p. 24).

Peter Wunderli (1983) s'est penché sur cette distinction synchronie-diachronie et a montré que dans le CLG lui-même il existait des passages à première vue contradictoires à propos de cette opposition fondamentale. Il cite Saussure insistant sur le caractère radical de cette dichotomie: "la classification... de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses"; il affirme de plus qu'il faut "séparer en deux la linguistique" parce que "il y a une dualité irrémédiable créée par la nature même des choses quand il s'agit de valeurs" (Wunderli, p. 124). Ce dernier terme demande un éclaircissement; en effet, pour Saussure, l'unité linguistique, à savoir le signe linguistique, constitué de deux faces (le signifiant et le signifié) est une valeur. Cette notion découle de la distinction entre forme et substance; dans la langue, c'est la forme qui compte, les relations que les signes établissent entre eux au sein du système que constitue la langue. Ainsi, la valeur d'un terme résulte de l'existence des autres termes du système auquel il appartient, c'est-à-dire des rapports d'opposition qu'il

entretient avec eux. Saussure illustre ce principe en montrant, par exemple, que si l'anglais *sheep* et le français *mouton* ont la même signification, ils n'ont par contre pas la même valeur, car il existe en anglais un terme *mutton* qui n'a pas d'équivalent strict en français et qui se trouve dans un rapport d'opposition avec *sheep*. C'est cette opposition même qui confère une valeur différente à *sheep* et à *mouton* dans leur système respectif. Ce concept de valeur est, à mon avis, primordial, car il impose, d'un point de vue méthodologique, la distinction entre synchronie et diachronie. En effet, la valeur synchronique d'un signe ne peut pas être identique à sa valeur diachronique; la valeur propre d'un objet nécessite toujours d'être replacée dans son système propre; l'activité qui permet au linguiste de déterminer les signes de la langue exige que l'on fasse apparaître en même temps le système qui leur confère leur valeur.

Wunderli cite également d'autres passages du CLG où Saussure insiste sur le fait qu'il existe en même temps une certaine interdépendance entre le domaine synchronique et le domaine diachronique: "la meilleure manière de faire voir à la fois la dépendance et l'indépendance où est le fait synchronique par rapport au fait diachronique, c'est peut-être d'appeler le fait synchronique une projection de l'autre" car "la projection n'est pas indépendante de l'objet; elle en dépend directement". Cette affirmation semble contredire d'autres passages, mais, selon Wunderli, lorsque Saussure affirme que tout dans la langue est historique, qu'elle est en perpétuel devenir, il se réfère à la langue en tant qu'objet et quand il insiste sur la distinction radicale entre synchronie et diachronie, il se rapporte à la linguistique en tant que science de cet objet. Saussure dit encore que "le phénomène synchronique est conditionné par le phénomène diachronique" et puisqu'en dernière analyse ils ne sont qu'un, Saussure peut finalement conclure que "les forces statiques (synchroniques) et diachroniques de la langue sont non seulement dans un contact et un rapport perpétuels, mais en conflit"...que "leur jeu réciproque les unit de trop près pour que la théorie n'ait pas à les opposer." (Wunderli 1983, p. 125 et sv.)

Wunderli en conclut que toutes les critiques relatives à l'opposition synchronie-diachronie sont injustifiées, car "elle postulent des modifications pour lesquelles elles sont devancées par les sources du cours même" (Wunderli 1983, p. 128)

Emile Benveniste avait compris avant les autres le véritable sens de la dichotomie saussurienne entre synchronie et diachronie et il a apporté un nouvel éclairage à la comparaison en supprimant la frontière entre la diachronie et la synchronie. L'histoire des faits et leur description ne font plus qu'un, alors qu'auparavant, la première relevait exclusivement du domaine de la diachronie et la seconde de celui de la synchronie. Ainsi, à travers toute l'oeuvre de Benveniste, on peut suivre le même fil conducteur: la recherche des structures synchroniques au-delà de la diachronie, au-delà de la comparaison. Il dit dans la préface des *Origines de la formation des noms en indo-européen* que "la fixation d'une chronologie devra être la préoccupation dominante des comparatistes". Au premier abord, cette phrase semble être en contradiction avec la précédente, mais ce que Benveniste vise ici est bien la chronologie d'étapes synchroniques: "l'indo-européen considéré non comme un répertoire de symboles immuables, mais comme une langue en devenir". On retrouve ici l'idée que, la diachronie de l'indo-européen, envisagée comme une description d'étapes synchroniques, constitue une perspective nouvelle et intéressante pour le comparatiste.

Dans la suite de cet article, je vais essayer d'illustrer cette interdépendance entre synchronie et diachronie au moyen d'exemples tirés de trois domaines linguistiques à savoir, la phonologie, la morphologie et la sémantique.

Au 19^{ème} siècle, la diachronie primait la synchronie; Saussure inverse la tendance, car il estime que pour le sujet parlant, la réalité linguistique est synchronique. L'idée qui prévaut à cette époque est qu'en synchronie, on peut décrire le système de la langue, alors qu'en diachronie on ne peut étudier que des éléments isolés du système et non le système en lui-même. La diachronie rend compte des évolutions ponctuelles, mais non de l'ensemble du système. Saussure cependant, déjà très sensible à l'idée de système en diachronie, en a déploré cette vision atomiste.

Certains linguistes continuateurs de Saussure ont réussi à dépasser ce point de vue: il s'agit notamment des linguistes de l'Ecole de Prague (R. Jakobson, N.S. Troubetzkoy) et d'André Martinet, continuateur de l'Ecole de Prague. Ces linguistes ont accompli des travaux remarquables dans le domaine de la phonologie; ils ont tenté de développer et d'appliquer la notion de structure et de système en phonologie. Ainsi Jakobson plaide-t-il pour une approche systématique non seulement d'un

état de langue, mais aussi de l'évolution de la langue. La principale caractéristique de la phonologie historique traditionnelle était de traiter isolément les modifications phoniques, c'est-à-dire sans tenir compte du système qui éprouve ces modifications. Ainsi, le premier principe de la phonologie historique sera énoncé par Jakobson en ces termes: "toute modification doit être traitée en fonction du système à l'intérieur duquel elle a lieu. Un changement phonique ne peut être conçu qu'en élucidant son rôle dans le système de la langue". ("Principes de phonologie historique" p.316, in Troubetzkoy). N.S. Troubetzkoy, auteur de *Grundzüge der Phonologie* (1939), établit de façon claire la distinction entre phonétique et phonologie, distinction bâtie sur la dichotomie saussurienne forme-substance. Ainsi l'étude des sons de la parole s'appellera: phonétique et celle des sons de la langue: phonologie. Cette distinction est d'autant plus importante qu'elle permet de distinguer deux types de changements; d'une part, les changements phonétiques, qui n'atteignent pas le système de la langue, puisqu'ils modifient uniquement les variantes par lesquelles les phonèmes sont manifestés. Ainsi, par exemple, la transformation de la prononciation du *-r-* français depuis le XVII^{ème} siècle n'a pas touché le système phonologique du français. D'autre part, les changements phonologiques qui, au contraire, modifient le système de la langue. Donc, pour les fondateurs de la phonologie moderne, l'histoire des langues doit être conçue comme l'histoire de leurs systèmes et chaque changement phonique considéré comme un déséquilibre pour l'ensemble du système auquel il appartient. A ce stade de la réflexion, on pressent l'importance de cette nouvelle vision de la phonologie historique et on cerne de mieux en mieux l'interdépendance entre synchronie et diachronie. En un mot, le principal postulat de la phonologie diachronique consiste à considérer que l'évolution linguistique a pour point de départ et pour point d'arrivée un système, et cette évolution doit alors se décrire comme la transformation d'une structure synchronique en une autre structure synchronique. Tout en admettant donc que l'organisation synchronique d'un état de langue doit être envisagée indépendamment de toute recherche diachronique, il faut être conscient que l'étude diachronique pour être complète, doit s'appuyer sur une connaissance préalable des organisations synchroniques, puisqu'un changement linguistique n'est autre que le reflet du passage d'un état de langue appartenant à un système à celui d'un état de langue appartenant à un autre système.

Vu sous cet angle, la synchronie apparaît comme dynamique, contrairement à ce qu'en pensait Saussure. Ainsi pour Jakobson, par exemple, l'opposition entre synchronie et diachronie ne se révèle pas être d'une importance capitale car, pense-t-il, les rapports synchroniques et les rapports temporels peuvent être envisagés simultanément. Il préconise donc une interdépendance totale entre les deux termes de l'opposition et j'en veux pour confirmation cette citation de Jakobson tirée de l'article de André-Jean Pétroff: "...le début et l'issue de tout processus de mutation coexistent dans la synchronie et appartiennent à deux sous-codes différents d'une seule et même langue. Par conséquent, aucun des changements ne peut être compris et expliqué qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système; inversement, aucune langue ne peut recevoir une description complète et adéquate, sans qu'il soit tenu compte "des changements qui sont en train de s'opérer"" (Pétroff, p. 188). Ainsi, bon nombre de linguistes post-saussuriens (notamment Jakobson et Benveniste) considèrent que la tâche qui incombe à la linguistique diachronique est d'étudier la succession des synchronies dynamiques et par là, dessiner l'évolution d'une langue.

Mais voyons ce qu'en dit Benveniste...

En lisant les premiers articles des "Problèmes de linguistique générale", on se rend compte à quel point Benveniste a su rendre justice à la pensée saussurienne en clarifiant l'interdépendance des faits synchroniques et diachroniques. Benveniste déclare à propos de cette dichotomie: "la diachronie est rétablie dans sa légitimité, en tant que succession de synchronies. Cela fait ressortir l'importance primordiale de la notion de système et de solidarité restaurée entre tous les éléments d'une langue." (Benveniste 1954 p. 5). Par cette simple phrase, Benveniste englobe en même temps les idées des nouveaux phonologues de l'École de Prague et, fidèle à la pensée saussurienne, parvient à énoncer clairement ce qu'on pressent déjà chez Saussure. Un terme important pour la compréhension de cette nouvelle vision de la dichotomie, est le terme de "structure", et bien qu'il ne figure pas à proprement parler dans le "Cours", on parle de Saussure comme du précurseur du structuralisme. En effet, Saussure est le premier à affirmer que la langue est un système dont les composants, les signes, ne valent que par les relations qu'ils entretiennent; on peut

donc dire qu'il parle de structure de façon implicite. Le terme de structure, dans son acception européenne, signifie: "l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement" (Benveniste 1954 p. 9). Ainsi, cette notion s'avère fondamentale chez Troubetzkoy, par exemple, pour qui "équilibre" et "structure" constituent les principes même de la phonologie. En effet, la phonologie de l'École de Prague est empreinte de téléologie: les changements linguistiques ne se produiraient pas au hasard, mais en vue d'un rééquilibrage ou d'une organisation meilleure du système. On ne trouve pas chez Saussure ce concept de téléologisme; par contre, on lui reconnaît celui d'anti-atomisme, à savoir que les changements sont considérés dans leurs liens réciproques, en tant que conditionnés par un système sur lequel ils ont une incidence. Cette nuance est importante, puisqu'elle nous suggère que Saussure n'était pas si loin d'une diachronie structurale! On peut d'ailleurs citer à ce propos un passage du CLG: "ces faits diachroniques ne tendent pas même à changer le système. On n'a pas voulu passer d'un système de rapports à un autre; la modification ne porte pas sur l'agencement, mais sur les éléments agencés. Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé: jamais le système n'est modifié directement; en lui-même il est immuable; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids: ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier" (CLG p. 121). Dans son édition commentée du CLG, de Mauro résume en ces termes la position anti-atomiste et non téléologique de Saussure: "les changements naissent accidentellement, sans finalité, ils frappent aveuglément une entité ou une classe d'entités et non pas dans le but de passer à une organisation différente du système; mais justement parce que la langue, grâce à l'analogie, tend au système, les changements "conditionnent" le système, le changement d'un élément peut faire naître un autre système" (CLG note no. 176).

Afin d'illustrer la relation de dépendance entre synchronie et diachronie au niveau phonologique, je vais reprendre la fameuse loi qu'on appelle: "loi de Grimm" ou encore: "première mutation consonantique du germanique". Pour établir une parenté entre deux ou plusieurs langues, on utilise une méthode rigoureuse qu'on nomme "méthode comparative".

En bref, elle consiste à comparer des termes sémantiquement identiques, proches ou du moins compatibles, et à vérifier une correspondance régulière, une récurrence entre les phonèmes des langues observées. La méthode ainsi appliquée permet d'éviter qu'une ressemblance fortuite entre deux langues nous mène à des conclusions erronées quant à leur parenté. Ainsi, par exemple, si l'on compare l'allemand et l'anglais pour la série suivante:

all.	angl.
Tat	deed
Tag	day
Tür	door
tief	deep

on pourra dire qu'il existe une correspondance entre *-t-* de l'allemand et *-d-* de l'anglais. La récurrence de ces deux phonèmes dans des termes synonymes, nous permettra de dire avec certitude que ces deux langues sont apparentées, par exemple. Jacob Grimm avait constaté l'existence de correspondances systématiques et régulières entre les occlusives indo-européennes et les occlusives ou, le cas échéant, les fricatives germaniques; il a montré qu'aux occlusives sonores indo-européennes correspondaient des occlusives sourdes en germanique, qu'aux occlusives aspirées indo-européennes correspondaient des occlusives non-aspirées en germanique et enfin, qu'aux occlusives sourdes indo-européennes correspondaient des fricatives sourdes en germanique; il en résulte le tableau suivant:

i-e	germ.	i-e	germ.
*b	>	*p	*bh > *b
*d	>	*t	*dh > *d
*g	>	*k	*gh > *g

i-e		germ.
*p	>	*f
*t	>	*θ
*k	>	*h (χ)

EXEMPLES:

- i-e. *ped- : lat. *pēs* : got. *fōtus* "pied"
 i-e. *ph₂tēr : lat. *pater* : got. *fadar* "père"
 i-e. *trei- : lat. *tres* : got. *θreis* "trois"
 i-e. *kmtóm : lat. *centum* : got. *hund* "cent"
 i-e. *dék₂m : lat. *decem* : got. *taihun* "dix"
 i-e. *bhrh₂ter : lat. *frater* : got. *broθar* "frère"

A l'époque, Grimm et ses contemporains, se sont rendus compte qu'une généralisation de ce type comportait des exceptions. Ils avaient remarqué, par exemple, que la correspondance entre le *-t-* de *pater* et le *-d-* de *fadar* constituait une irrégularité au regard du lat. *frater* : got. *broθar*, mais ils n'ont pas été troublés par une telle exception, car ils n'avaient pas encore la certitude que le changement phonétique était régulier. Plus tard, Wilhelm Scherer, à la tête d'un groupe d'érudits qu'on a appelé les néo-grammairiens, soutient un principe radicalement différent, à savoir que "les changements phonétiques que nous pouvons constater dans les documents de l'histoire linguistique procèdent selon des lois immuables qui n'admettent de variations qu'en conformité avec d'autres lois". (Lyons 1970 p. 25) A la même époque, un linguiste danois, Karl Verner, publie un article dans lequel il montre qu'une correspondance telle que *-d-* gotique: *-t-* latin, jugée irrégulière par J. Grimm et constituant une exception à la loi, demeurait parfaitement régulière si l'on tenait compte de la position de l'accent dans les mots sanskrits correspondants. En effet, Verner pensait que le sanskrit avait conservé la position originelle de l'accent de mot en indo-européen et que la première mutation du germanique avait eu lieu avant que l'accent ne passe à la première syllabe du mot en germanique. Ainsi s'explique l'occurrence du *-d-* de *fadar* : les fricatives sourdes résultant de la loi de Grimm (*f, θ, h*)

sont conservées quand l'accent frappe la syllabe immédiatement précédente; dans les autres cas, elles deviennent sonores.

EXEMPLES:

skr. <i>bhrātar-</i>	got. <i>broθar</i>
skr. <i>pitār-</i>	got. <i>fadar</i>

Ainsi, la loi de Verner et la comparaison nous ont permis de comprendre un point de synchronie à première vue irrégulier. En effet, l'apport de la comparaison s'avère ici primordial, puisque c'est elle qui nous permet de constater que l'occurrence du *d* de *fadar* constitue une exception à la loi de Grimm. Toutefois, il arrive qu'au sein d'une même synchronie les effets de la loi de Verner soient repérables sans l'aide de la comparaison, et c'est le cas pour les verbes forts du vieil anglais. Considérons très brièvement le système verbal du vieil anglais: il possède deux principaux types de verbes, à savoir: les verbes faibles et les verbes forts dont il existe sept classes qui se distinguent chacune par une alternance vocalique propre. De plus, ces derniers présentent une alternance vocalique entre les formes du présent, du prétérit et du participe passé.

On peut montrer que les effets les plus importants de la loi de Verner s'observent dans les verbes forts du vieil anglais. Pour ce faire, comparons deux verbes forts de la classe I. Sans décrire de façon exhaustive toutes les classes de verbes, je vais cependant décrire brièvement ceux de la classe I. Ils correspondent à la première série d'alternances: *ī-ā-i-i* (présent de l'indicatif *ī*, prétérit, première et troisième personnes du singulier *ā*, prétérit, première, deuxième et troisième personnes du pluriel *i*, participe passé *i*). Voici donc ces deux verbes de la classe I, l'un constituant un paradigme régulier et l'autre manifestant une anomalie que l'on peut expliquer grâce à la loi de Verner: il s'agit du verbe *rīdan*: "monter" (à cheval) qui constitue un paradigme régulier et du verbe *sniθan*: "couper" dont le paradigme, on le verra, est irrégulier.

RIDAN

présent de l'indicatif

1ère pers. sing. *rīde*

prétérit

1ère pers. sg. *rād*3ème *rād*1, 2, 3ème pers. pluriel *ridon*

participe passé

riden

SNIΘAN

présent de l'indicatif

1ère pers. sing. *sniθe*

prétérit

1ère et 3ème pers. sing. *sniāθ*1, 2, 3ème pers. pluriel *snidon*

participe passé

sniden

On peut constater que le *θ* de l'infinitif et de la première personne du prétérit est bien la consonne attendue d'après la loi de Grimm et au regard de la racine indo-européenne **sneit-*: couper (i-e **t* > germanique **θ*). Par contre, le *d* des 1ère, 2ème et 3ème personnes pluriel du prétérit et celui du participe passé s'expliquent par la loi de Verner. L'alternance entre *θ* et *d* dans le même verbe constitue une trace en synchronie d'un phénomène historique intéressant, à savoir l'effet de la mobilité originelle de l'accent de mot.

En anglais moderne, la plupart des formes résultant de la loi de Verner ont disparu. Cependant, il en reste quelques réminiscences; par exemple, la forme de l'imparfait du verbe être: *I was, you were*... On peut observer un phénomène parallèle, si l'on compare d'une part, des mots anglais comme *absent* ['æbsnt], *absolute* ['æbsəlu:t], *possible* ['posibl], et d'autre part, des mots comme *exam* [ig'zæm], *example* [ig'zæmpl], *observe* [ob'zə:v]... On constate que pour les mots du premier groupe, l'accent tombe sur la première syllabe; il en résulte que la sifflante est sourde. Dans le deuxième groupe par contre, l'accent tombe sur la seconde syllabe ce qui a pour effet de voiser la sifflante.

L'exemple emprunté au vieil anglais illustre bien ce perpétuel imbroglio entre synchronie et diachronie; on constate que la frontière entre les deux n'est pas du tout fixe, mais qu'il apparaît bien souvent une sorte d'osmose entre les deux termes. Rappelons d'ailleurs les paroles de Saussure, antérieurement citées au début de cet article: "à chaque instant, il (le langage) implique à la fois un système établi et une évolution; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé. Il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son

histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer" (CLG p. 24).

La notion de structure, nous l'avons vu, est primordiale en phonologie, et la première mutation consonantique du germanique en témoigne; si cette dernière a perturbé tout le système du germanique, elle n'en a cependant pas détruit la structure, elle l'a simplement organisé de façon différente. Ainsi, le germanique consiste en un nouvel ensemble de structures, mais de structures qui ont une histoire.

En somme, on peut dire, à l'instar de R. Jakobson in *Essais de linguistique générale I* que: "tout changement linguistique en cours est un fait synchronique dans la mesure où le point de départ et le point d'aboutissement du changement coexistent pendant un certain temps..." Finalement, on se rend compte que tout système synchronique reflète dans une certaine mesure, l'histoire de la langue.

Dans le domaine de la morphologie, l'analogie est un phénomène qui illustre bien l'interdépendance entre synchronie et diachronie. Aujourd'hui, la querelle entre anomalistes et analogistes s'est totalement résorbée et, bien que des irrégularités subsistent dans la langue, on admet volontiers que la langue est le produit d'une convention et on sait que l'analogie joue un rôle de "régularisateur" de formes. A ce propos, Saussure donne la définition suivante: "une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée" (CLG p. 221). Ainsi, on peut dire de la forme latine *honor* qu'elle est analogique; on a d'abord *honos* : *honosem*, puis la forme *honorem* par rhotacisme. La forme *honos* : *honorem* nous met en présence de deux radicaux, mais cette dualité est ensuite éliminée par la forme nouvelle *honor* créée sur le modèle des cas obliques et de *orator* : *oratore*. L'analogie a donc rétabli la régularité que le changement phonétique (rhotacisme) avait troublée: *honos* : *honorem* → *honor* : *honorem*. Il existe d'ailleurs une sorte de paradoxe entre les changements phoniques et les changements analogiques; Edgar Sturtevant l'énonce en ces termes: "sound change is regular and causes irregularity; analogy is irregular and causes regularity" (Anttila, p. 94). En effet, les changements phoniques détruisent parfois des paradigmes réguliers tandis que l'analogie, irrégulière dans le sens où elle n'apparaît pas de façon systématique, entraîne une régularisation du paradigme au niveau morphologique.

Saussure illustre par de nombreux exemples le fait que "l'analogie s'exerce en faveur de la régularité et tend à unifier les procédés de formation et de flexion" (CLG p. 222). Il précise cependant, que certaines formes, pour des raisons inconnues, résistent à l'analogie. Pour lui, cette dernière doit être considérée, avec les changements phonétiques, comme, "le grand facteur de l'évolution des langues, le procédé par lequel, elles passent d'un état d'organisation à un autre" (CLG p.223). Cette affirmation nous laisse déjà entrevoir l'interdépendance de la synchronie et de la diachronie. Un premier exemple contribuera à illustrer la tendance à la régularité dont l'analogie témoigne. En pré-latin, il existe les formes **deiw-os* pour le nominatif singulier et **deiw-i* pour le génitif singulier. Ces formes ont subi des changements phoniques tout à fait régulier, présentés ainsi par R. Anttila 1972, p. 94:

1. la diphtongue **-ei-* > **-ē*
2. le **-w-* devant **-o-* disparaît; il en résulte une forme de nominatif **dēos*.
3. **dēos* > **deos* : une voyelle longue devient brève devant une autre voyelle.
4. *o* > *u* en syllabe finale.
5. **-ē* - de **dēwī* passe à *ī*.

On obtient alors le paradigme suivant: *deus* : *dīvī*, respectivement pour le nominatif et le génitif. Les cinq changements exposés ci-dessus constituent des changements phoniques réguliers en latin, mais ils ont créé un paradigme irrégulier dont le radical alterne entre *de-* et *dīv-*. L'analogie a rétabli l'équilibre; en effet, *deus* et *dīvī* n'appartiennent plus, en latin classique, au même paradigme. L'analogie a donc éliminé l'alternance en reconstruisant un paradigme complet pour les deux radicaux. Ainsi, le nominatif *deus* s'associe à un nouveau génitif *dei* et le génitif *dīvī* à un nouveau nominatif *dīvus*. Il en résulte deux paradigmes réguliers: *deus* : *dei* "dieu" et *dīvus* : *dīvī* "divin".

Cet exemple montre également que, contrairement aux phénomènes phoniques, les procédés analogiques ne sont pas des changements. Saussure, partisan fervent de cette thèse, dit en effet que "tandis que le changement phonique n'introduit rien de nouveau dans le système sans annuler ce qui a précédé (*honorem* remplace *honosem*), la forme analo-

gique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qu'elle vient doubler" (CLG p. 224). Ainsi, les deux formes peuvent-elles coexister pendant un moment (ou, comme dans l'exemple de *deus*, un dédoublement de paradigme peut survenir) puis, comme "la langue répugne à maintenir deux signifiants pour une seule idée", elle ne conservera que la nouvelle forme (CLG p. 224). On peut d'ailleurs noter que fréquemment, l'ancienne et la nouvelle forme coexistent pendant un temps avant que l'une disparaisse au profit de l'autre. Ainsi, les phénomènes analogiques ne constituent pas à proprement parler des changements, puisqu'ils n'entraînent pas nécessairement la disparition de la forme antérieure. En revanche, ils peuvent être considérés comme des créations. Saussure ajoute encore que "l'analogie est d'ordre grammatical: elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. Tandis que l'idée n'est rien dans le phénomène phonétique, son intervention est nécessaire en matière d'analogie" (CLG p. 226). Ainsi, la caractéristique la plus importante de l'analogie, selon Saussure, celle qui la distingue radicalement des changements phonétiques, réside dans le fait qu'elle est d'ordre grammatical, c'est-à-dire qu'elle est commandée par le système de la langue.

Pour Saussure donc, "l'analogie est un phénomène tout entier grammatical et synchronique" (CLG p. 228); il nous en donne une définition tout à fait intéressante: "bien qu'elle ne soit pas en elle-même un fait d'évolution, elle reflète de moment en moment les changements intervenus dans l'économie de la langue et les consacre par des combinaisons nouvelles. Elle est la collaboratrice efficace de toutes les forces qui modifient sans cesse l'architecture d'un idiome, et à ce titre, elle est un puissant facteur d'évolution" (CLG p. 235). Voilà qui est primordial pour notre propos: l'analogie, phénomène purement synchronique, influence dans une large mesure l'évolution de la langue, la diachronie de la langue.

L'analogie explique donc l'apparition historique de formes nouvelles. Saussure nous dit encore que "les formes se maintiennent parce qu'elles sont sans cesse refaites analogiquement" (CLG p. 236). On retrouve ici l'idée que "les unités n'existent que par la cohésion du système des oppositions et des relations" (Cl. Haroche et al. 1971, p. 95) et il en ressort, que non seulement l'analogie explique l'apparition historique de formes nouvelles, mais encore "qu'elle structure en permanence le système des unités signifiantes qui ne peuvent se maintenir que par elle" (CL.

Haroche et al. 1971, p. 95). Un pont est ainsi établi entre synchronie et diachronie.

Ainsi, on peut dire que l'analogie est le principe même des changements grammaticaux; elle joue notamment un rôle important dans la réfection des formes. Dans la plupart des cas d'analogie, l'ancienne forme disparaît au profit de la nouvelle; cependant, il arrive que les deux formes se maintiennent côte à côte; s'instaure alors une concurrence entre les deux formes et souvent une redistribution des fonctions. C'est le cas pour le verbe *aimer* qui possédait en vieux français deux radicaux: l'un *am-* et l'autre *aim-*; le verbe *aimer* se conjugait de la manière suivante:

j'AIM(e)	nous AMons
tu AIMes	vous AMez
il AIME	ils AIMent

En français moderne, le radical *am-* apparaît dans des substantifs comme *amant* ou *amour*, par exemple. *Amant* est aujourd'hui un substantif basé sur l'ancien participe présent, tandis que *aimant* constitue le participe présent en usage. Dans ce cas, on parlera de redistribution de fonction: *amant*, bien que basé sur le participe présent de l'ancien radical du verbe *aimer*, est aujourd'hui un substantif. Mais pourquoi un changement analogique se produit-il en faveur d'une forme plutôt que d'une autre? Il existe plusieurs raisons que je ne vais pas toutes énumérer ici; cependant, dans l'exemple qui nous concerne, le radical *aim-* s'est imposé en raison de sa fréquence d'apparition dans le discours. En effet, les formes qui présentent le radical *aim-* apparaissent de façon beaucoup plus fréquente; il en résulte donc une généralisation du radical *aim-* au détriment du radical *am-*.

Cet exemple illustre clairement le fait que, sitôt que la langue présente un changement analogique, le système se modifie et se réorganise en fonction de ce changement. L'analogie, comme on l'a vu, est un phénomène synchronique, mais qui joue un rôle primordial dans la diachronie de la langue; on se retrouve au coeur de cette interdépendance entre synchronie et diachronie.

Un fait qu'il me paraît également important de souligner est que le phénomène analogique maintient l'équilibre du système; il rend les "irrégularités régulières" et contribue ainsi à l'évolution de la langue; il

représente sans aucun doute un facteur d'évolution remarquable; un dernier exemple contribuera à le démontrer.

Considérons le verbe *parler* du français contemporain; on constate que certains substantifs dérivés de ce dernier sont bâtis soit sur un radical *parl-* comme *parlement, parlementaire...* soit sur un radical *parol-* comme *parole, parolier...* Comment expliquer cette anomalie dans la synchronie du français? A nouveau, la diachronie et l'analogie fournissent une explication. En vieux français, le verbe *parler* se conjugait de la manière suivante:

je parol(e)	nous parlons
tu paroles	vous parlez
il parole	ils parlent

La langue tend à l'économie et comme le radical *parol-* n'apporte pas davantage d'information que le radical *parl-*, la langue n'a aucune raison de conserver le radical long. L'analogie intervient ensuite pour constituer un paradigme entier sur le modèle des première et deuxième personnes du pluriel. Ainsi, l'analogie est un phénomène synchronique, mais qui a de sérieuses incidences sur la diachronie.

Pour clore cette deuxième partie, il me semble important de souligner que les formes analogiques existent virtuellement dans le système et que c'est en raison de cette présence virtuelle qu'on trouve sans cesse des traces de diachronie dans la synchronie du français.

Avant de tirer les conclusions qui s'imposent quant à la dichotomie synchronie-diachronie, il me reste à illustrer la problématique dans le domaine sémantique. Un exemple emprunté à Benveniste servira de base à mon raisonnement.

Comment interpréter le fait que deux signes lexicaux de formes très semblables puissent avoir des signifiés distincts? et si tout nous porte à croire que ces deux signes sont de la même famille, comment expliquer cette dissociation de signifié? Benveniste observe donc la ressemblance entre deux formes qui ont un sens a priori différent; il s'agit du verbe *amenuiser* "rendre plus menu" et du substantif *menuisier* "ouvrier qui travaille le bois". Le bon sens nous pousse à dire que le point commun entre ces deux formes réside dans la séquence *menu-*, qui apparaît aussi bien dans le verbe que dans le nom. Mais quel rapport l'adjectif *menu* a-t-

il avec *menuisier*? Jusqu'où faudra-t-il remonter pour retrouver le croisement entre ces deux formes? Benveniste suggère la méthode suivante: "l'analyse descriptive d'une relation envisagée dans plusieurs états successifs d'une évolution linguistique" (Benveniste 1966. b, p. 15) Benveniste propose donc de faire un saut dans la diachronie en passant par différents stades synchroniques de l'évolution des formes; il exprime ainsi de façon implicite, son désir de briser les frontières entre la diachronie et la synchronie! Une autre citation de Benveniste va me permettre d'étayer l'hypothèse d'une interdépendance entre les deux termes de la dichotomie: "dès lors qu'on traite d'une relation entre signes, le champ d'études est synchronique, et quand cette relation est une variable, on passe d'une synchronie à une autre. Il nous faut donc délimiter ces synchronies, sans souci des cloisonnements historiques, dans la continuité linguistique dont le français est la phase actuelle" (Benveniste 1966. b, p. 16)

Je ne vais pas retracer ici, étapes par étapes le travail effectué par Benveniste; cependant, je soulignerai que c'est par une approche diachronique qu'il parvient à fournir une explication sur la ressemblance de forme des termes précités, ressemblance qui n'est pas fortuite par ailleurs, puisqu'à une certaine époque le terme *menuiserie*, qui se construit sur le thème *menuis-* base du verbe *menuiser*, contribue à l'enrichissement du vocabulaire des métiers: celui-ci désigne d'abord toutes sortes de menus ouvrages fabriqués en toutes matières par des artisans qualifiés; on parle aussi bien de la menuiserie des orfèvres, que de celles des ferronniers, par exemple. A la même époque, on trouve le terme de *menuisier* comme nom d'artisan avec la même étendue et variété d'emploi. Enfin, l'acception du mot *menuisier* restreinte aux ouvriers du bois, date de la fin du XVIème siècle.

Voilà donc, nous explique Benveniste, comment on aboutit au sens moderne de *menuisier*. Ce mot, qui n'a pas d'ancêtre latin, a passé par deux innovations en ancien français:

1. création du terme *menuisier* pour répondre à une division croissante des techniques et des corps de métiers.
2. fin du XVIème, le mot *menuisier* est restreint au sens d'ouvrier chargé des ouvrages de boiserie.

A partir de là, *menuisier* n'a plus qu'un rapport de consonance avec (a)*menuiser*. Le signifié de *menuisier* perd toute relation avec l'adjectif *menu*.

Cet exemple, qu'on pourra relire dans son ensemble dans CFS 22, montre, à mon sens et de façon claire, ce rapport étroit entre la diachronie et la synchronie. A nouveau, un fait synchronique est éclairé par une analyse minutieuse sur le plan diachronique.

Enfin, un dernier exemple complétera mon illustration; c'est l'examen de l'adjectif ordinal et du superlatif. Observons l'adjectif ordinal en français: *troisième, quatrième, cinquième...* (c'est volontairement que j'ai laissé de côté les deux premiers ordinaux de la série, car ils devraient faire l'objet d'une analyse particulière, que je ne ferai pas ici). En français contemporain, cet adjectif exprime "le rang, l'ordre des êtres ou des choses" (Larousse 1988). Mais étymologiquement, d'où provient le suffixe *-ième*? La reconstruction nous fait remonter au latin: *-issimus* > a.fr. > *-iesme* > *-ième*. Cette forme *-issimus* est une forme de superlatif. Comment expliquer qu'une forme de superlatif donne une forme d'adjectif ordinal? Quel rapport y a-t-il entre les deux? Pour parvenir à répondre à cette question, il est besoin de recourir à l'analyse synchronique dans des langues plus anciennes et par conséquent se demander quelle était la valeur de l'ordinal et du superlatif en indo-européen. Benveniste nous dit à ce propos, que l'ordinal remplit, vis-à-vis du nombre cardinal, une fonction constante qu'on peut appeler: fonction d'intégration, c'est-à-dire que l'ordinal n'intervient qu'à la fin d'une série pour la compléter et finalement la clore. Ainsi, l'ordinal indo-européen avait sans doute une fonction complétive. En grec, par exemple, l'ordinal se trouvait souvent associé à un nombre cardinal pour achever une totalité. De plus, l'usage de l'ordinal est fréquent pour marquer le jour ou l'année d'un événement, incluant le compte des unités écoulées. Exemple: le troisième jour = après deux jours écoulés.

Examinons maintenant la formation et la valeur du superlatif dans les langues anciennes. Le superlatif latin se forme de la manière suivante: suffixe **-is* + **-s^omo* (> **-simo*) = *-issimus*. Le suffixe **-is* est celui du comparatif au degré zéro:

**-yos*, **-is* : suffixe de comparatif en indo-européen
-ior : suffixe de comparatif latin : *-ior* < **-ios-*.

ILLUSTRATION:

**mag-yosem* (accusatif) > **mai-osem* > *maiorem*

On peut remarquer que l'ordinal et le superlatif coïncident dans leur structure morphologique: *septimus /optimus*. Un autre suffixe sert également à former les adjectifs ordinaux et les superlatifs: **-to* comme dans *quintus* "cinquième" et *-tatos* grec. L'utilisation d'un même suffixe pour l'expression de deux notions apparemment différentes reçoit diverses explications. Une première interprétation consiste à dire que l'ordinal a une qualité superlative. Gilliéron explique cela en disant "l'ordinalité qu'a-t-elle été d'autre sinon une superlativité..." "le plus grand des grands ou l'extrêmement grand est-il grammaticalement autre chose que, "le plus de dix" ou l'extrême de dix" (cité par Benveniste 1948, p.161). Gilliéron explique donc cette ressemblance par une assimilation de l'ordinal au superlatif. Benveniste donne une autre interprétation; pour lui, c'est l'ordinal qui prime sur le superlatif; c'est celui-ci qui se modèle sur l'ordinal et non l'inverse. Ainsi, la similitude morphologique et syntaxique (en effet, on pourrait remplacer en latin, par exemple, un superlatif par un ordinal sans rien changer à la syntaxe de la phrase) des formes s'explique par la valeur commune d'un superlatif et d'un ordinal. L'ordinal, comme on l'a vu, indique le dernier terme d'une énumération: le dixième et dernier; de même, le superlatif dénote le terme ultime qui porte à son point final une qualité: la notion de nombre et la qualité cohabitent dans la même structure sémantique. "L'ordinal et le superlatif qualifient l'un et l'autre l'élément qui achève une totalité". (Benveniste 1948 p. 162)

Voilà: la singularité du passage d'un suffixe *-issimus* de superlatif latin à un suffixe d'adjectif ordinal français, évolution qui nous paraissait si étrange, est maintenant complètement éclaircie, et ceci grâce à la collaboration étroite de la diachronie et de la synchronie. L'explication synchronique des formes de superlatif et d'ordinal en latin nous a permis de comprendre pourquoi le passage de la fonction de superlatif à la fonction d'ordinal était tout à fait normal. Cet exemple montre bien que l'évolution ne détruit pas la structure, mais qu'elle est créatrice de nouvelles structures. Les études diachroniques sont celles qui font intervenir des données qui appartiennent à des époques différentes et l'observation de celles-ci nous place face à des structures différentes dont on essaiera

d'expliquer le passage de l'une à l'autre. Comme l'a bien dit Martinet (1975): "on évite difficilement de toucher à la diachronie dès qu'on cherche à donner, à une description synchronique, quelque profondeur." (p.10).

Bien souvent donc, un problème, à première vue insoluble, trouvera une explication complète dans une étude à la fois synchronique et diachronique; l'important, c'est de ne jamais, du point de vue de la méthode, mélanger les deux axes.

En conclusion de cet article, je dirai que j'ai cherché à montrer que, dans différents domaines linguistiques, à savoir la phonologie, la morphologie et la sémantique, la distinction rigoureuse entre synchronie et diachronie était dépassée et n'avait vraiment sa raison d'être que d'un point de vue méthodologique.

En phonologie, on l'a relevé, le concept de structure constitue un point essentiel: les changements phoniques ne détruisent pas la structure d'une langue; ils sont une source de déséquilibre pour son système bien sûr, mais la langue s'y adapte et le réorganise. Nous avons également vu que, bien souvent, l'apport de la diachronie constituait un facteur explicatif non négligeable pour éclairer un point de synchronie à première vue obscur. L'explication de celui-ci nous est fournie par la diachronie et il en reste parfois des traces en synchronie. Il faut donc opposer à l'étude diachronique visant à étudier différents états de langue une synchronie dynamique, où, comme le suggère Martinet "l'attention se concentre, certes sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait" (Martinet 1975, p.9)

La langue que nous pratiquons est en perpétuelle évolution; c'est pourquoi, un état de langue ne peut jamais être purement synchronique: il est constitué par un ensemble de structures et ces structures ont une histoire. G. De Poerck (1966) dit à propos de cette dichotomie que "la synchronie doit être comprise comme la coexistence harmonieuse et structurée, dans notre conscience linguistique, de formes et de fonctions qu'une analyse a posteriori peut sans doute assigner à des places distinctes dans l'échelle du temps..." (in: CFS 22 p. 31). Notre réalité linguistique est jonchée de traces d'états de langue antérieurs. Si nous, sujets parlants, n'en sommes pas véritablement conscients, nous avons cependant le senti-

ment que notre réalité linguistique n'est pas figée dans le présent. La diachronie, l'évolution de la langue fait partie de notre réalité synchronique.

L'importance du phénomène culturel doit également être soulignée dans cet article; langue et culture sont liées: la langue reflète la culture à laquelle nous appartenons et au sein de laquelle nous vivons. Mais qu'est-elle cette culture, de quoi est-elle constituée? D'histoire bien sûr!

Dans la conception saussurienne de la langue, la synchronie et la diachronie sont strictement séparées; comme dans une partie d'échec, l'histoire n'a pas d'incidence sur la stratégie du jeu; seul le moment présent compte pour cette dernière. Il existe pourtant un cas dans le jeu d'échec où l'histoire, la diachronie influe sur la synchronie du jeu. Je pense au roque, ce coup qui consiste à placer l'une de ses tours auprès de son roi et à faire passer le roi de l'autre côté de la tour en un seul mouvement et pour autant que ni le roi, ni la tour n'ait été déplacés auparavant. Ici, la diachronie joue un rôle primordial dans la synchronie du jeu puisque c'est en effet elle qui autorise ou non le roque. Ce cas constitue "l'exception qui confirme la règle", mais à mes yeux, elle est essentielle puisqu'elle me permet de montrer, d'une part les limites d'une conception radicalement séparée de la diachronie et de la synchronie et, d'autre part les incidences que la diachronie peut avoir sur la synchronie.

La synchronie, nous dit Saussure, désigne un état de langue; il paraît légitime de se demander si la notion d'état de langue est uniforme à l'intérieur d'une communauté linguistique: le jeune enfant possède-t-il le même état de langue que l'adulte, le Français que le Suisse romand et s'il existe une différence, n'est-elle pas justement engendrée par la diachronie?

Il est vrai que, d'un point de vue méthodologique, la distinction radicale entre synchronie et diachronie a sa raison d'être; en effet, une certaine rigueur scientifique nous oblige à procéder par étape et à adopter une démarche claire et précise au niveau de l'analyse linguistique. Je dirais donc qu'en théorie l'opposition synchronie-diachronie ne souffre pas de compromis. Par contre, la réalité, la pratique linguistique est toute différente: dans notre univers langagier quotidien, synchronie et diachronie sont intimement mêlées, et plus souvent qu'à son tour, l'explication synchronique bénéficie de l'analyse diachronique.

J.L. Chiss (in *Langages* 1978) fait remarquer que ce n'est que d'un point de vue épistémologique que la distinction entre synchronie et dia-

chronie a sa raison d'être. L'épistémologie "annule le temps du réel, condition de la généralisation scientifique" (Chiss, p.101). On se situe donc sur un plan purement théorique, puisque dans la réalité linguistique le langage "implique à la fois un système établi et une évolution" (cf. supra p. 163). Il semblerait donc que la séparation radicale entre synchronie et diachronie préconisée par Saussure, se situe à un niveau que je qualifierai de "métalinguistique", nécessaire pour faire de la linguistique une science rigoureuse. Chiss d'ailleurs, insiste sur le fait que cette lecture théorique de l'opposition "fait de la dichotomie synchronie-diachronie la condition de possibilité d'une science linguistique, dichotomie à reprendre pour penser chaque nouvel "objet" de la recherche linguistique" (p.102).

Bibliographie

- ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DU C.N.R.S. (1984): *E. Benveniste aujourd'hui*, tome 1, Paris.
- ANTILLA, R. (1972): *An introduction to historical and comparative linguistics*, New York.
- BENVENISTE, E. (1935): *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris.
- BENVENISTE, E. (1948): *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris.
- BENVENISTE, E. (1954): "Tendances récentes en linguistique générale", in: *Journal de psychologie*, Paris; repris in: *Problèmes de linguistique générale I*, p. 3-17.
- BENVENISTE, E. (1966a): *Problèmes de linguistique générale I*, (PLG), Paris.
- BENVENISTE, E. (1966b): "Comment s'est formée une différenciation lexicale en français", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 22* (CFS), Genève, p. 15-27.
- BENVENISTE, E. (1968): "Structuralisme et linguistique", in: *Les lettres françaises 1242*, Paris; repris in: *Problèmes de linguistique générale II*, p. 11-28.
- BENVENISTE, E. (1969a): *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, vol. 1, Paris.
- BENVENISTE, E. (1969b): "Sémiologie de la langue", in: *Semiotica*, La Haye; repris in: *Problèmes de linguistique générale II*, p. 43-66.
- BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale II*, Paris.
- CHISS, J.L. (1978): "Synchronie/diachronie: méthodologie et théorie en linguistique", in: *Langages 49*, p. 91-111.
- COSERIU, E. (1958): *Sincronia, diacronia e historia*, Montevideo.
- DE POERCK, G. (1966): "Quelques réflexions sur les oppositions saussuriennes", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 22*, Genève, p. 29-33.
- DE SAUSSURE, F. (1972): *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris.
- DUCROT, O., T. TODOROV (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris.
- HAROCHE, Cl., P. HENRY, M. PÊCHEUX (1971): "La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours", in: *Langages 24*, p. 93-106.
- JAKOBSON, R. (1963): *Essais de linguistique générale*, Paris.
- KOERNER, E.F.K. (1973): *Ferdinand de Saussure: origin and development of his linguistic thought in western studies of language*, Constance.
- KURYLOWICZ, J. (1973): *Esquisses linguistiques*, Munich.
- LYONS, L. (1970): *Linguistique générale: introduction à la linguistique théorique*, trad. F. Dubois-Charlier et D. Robinson, Paris.
- MARTINET, A. (1955): *Economie des changements phonétiques*, Berne.
- MARTINET, A. (1975): *Evolution des langues et reconstruction*, Paris.
- MEILLET, A. (1938 et 1948): *Linguistique historique et linguistique générale*, vol. I et II, Paris, nouveaux tirages.
- PETROFF, A.-J. (1990): "Saussure, Prigogine et le temps aujourd'hui", in: R. Liver et al.: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, p. 183-194.
- RUBATTEL, C. (1990): "Théorie saussurienne et théorie générative du changement analogique: à propos de la loi d'allongement des composés grecs de Wackernagel", in: R. Liver et al.: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, p. 231-239.
- TROUBETZKOY, N.S. (1970): *Principes de phonologie*, trad. par J. Cantineau, Paris.
- WUNDERLI, P. (1983): "La recherche saussurienne", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 36*, Genève, p. 119-137.